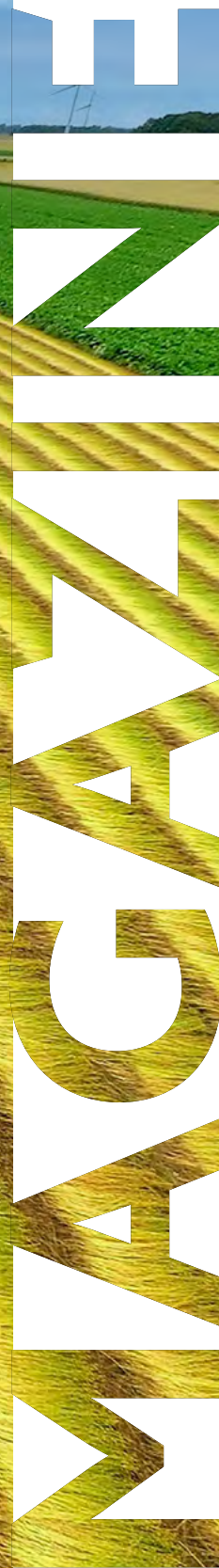
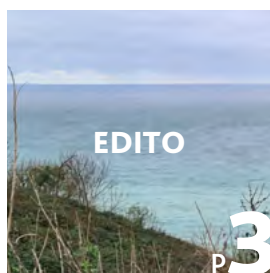


SAINT-PIERRE-EN-PORT

BULLETIN
MUNICIPAL

EDITION
2025





EDITO

p 3



À VOTRE
SERVICE

p 4



INFOS
PRATIQUES

p 5 à 7



GESTION
COMMUNALE

p 8 à 11



VIE LOCALE

p 12 à 18



ENVIRONNEMENT

p 19 à 22



URBANISME

p 23 à 24



VIE
ASSOCIATIVE

p 25 à 34



PAROISSE
SAINT-BENOIT

p 35



ETAT CIVIL

p 36



MERCI A NOS
ANNONCEURS

p 35 à 38



CALENDRIER
DES FETES

p 39

SOMMAIRE

La commune a une pensée toute particulière pour :

- Jean Claude CAPRON ancien président de l'Association sportive Saint Pierraise
- Jean-Pierre BLAISE ancien président de l'Entente Saint Pierraise de Pétanque
- Lyne MUGUET ancienne institutrice de l'école maternelle et conseillère municipale



EDITO

Chères Saint-Pierraises, Chers Saint-Pierrais,

Alors que s'ouvre une année particulière pour la vie démocratique de notre commune, je souhaite m'adresser à vous avec la transparence et la sobriété qui s'imposent en période électorale.

Ce bulletin municipal reste avant tout un outil d'information au service de toutes et tous, et c'est dans cet esprit que je vous propose un point d'étape sur les actions menées au cours de ces derniers mois.

Malgré un contexte parfois marqué par des contraintes budgétaires et organisationnelles, la commune a poursuivi sereinement ses projets en faveur de la qualité de vie et du service public local. Les travaux engagés sur nos infrastructures, qu'il s'agisse de l'entretien des voiries, de la modernisation des bâtiments publics ou de l'amélioration des espaces de convivialité ont progressé conformément au calendrier prévu.

Notre équipe municipale, qu'il s'agisse des services techniques, administratifs, ou éducatifs, ont une nouvelle fois démontré leur engagement quotidien au service de la population. Qu'il s'agisse d'accueil, d'entretien, d'accompagnement ou d'animation, leur travail contribue à faire vivre notre commune de manière discrète mais essentielle.

L'année écoulée a également été marquée par un soutien constant au tissu associatif, aux activités culturelles et sportives, ainsi qu'aux initiatives locales qui favorisent le lien social. Ces acteurs, souvent bénévoles, jouent un rôle majeur dans le dynamisme et l'identité de notre territoire, et je tiens à les remercier pour leur engagement.

Comme le veut la règle en période électorale, les informations présentées dans ce bulletin se limitent aux réalisations et aux actions déjà engagées. Les projets futurs relèvent désormais du débat démocratique auquel chaque citoyen pourra participer les 15 et 22 mars 2026.

Je souhaite enfin redire la gratitude de l'équipe municipale envers l'ensemble des habitants pour leur confiance, leur participation et leur esprit de dialogue. Quelle que soit la période, l'intérêt général reste au cœur de notre action et continuera de guider le fonctionnement quotidien de la commune.

Je vous souhaite une bonne lecture et une année sereine, ponctuée de rencontres, d'échanges et d'initiatives qui feront vivre notre village.

Avec toute ma considération,

*Votre Maire dévoué,
Emmanuel FAVEY*

LES ÉLUS



R. DAVID

1^{er} Adjoint

En charge du Service Technique
Vice-président des commissions :
"Bâtiments, voirie, plage, illuminations",
"fleurissement et espaces verts"



D. JAYOT

2^{ème} Adjoint

En charge des agents administratifs
et Entretien / Cantine
Vice-président des commissions :
"Santé" et "Finances et administration"



S. DUJARDIN

3^{ème} Adjoint

Vice-Président de la commission :
"Environnement, PLUi, urbanisme"



V. KIEFFER-JOLY

4^{ème} Adjoint

Vice-présidente des commissions :
"Logements et salles communales",
"Communication, tourisme, artisanat et
commerces", "Culture et associations"



A. HAUGUEL

Vice-présidente de la commission :
"Affaires scolaires"



J. MILLET

Vice-Président des commissions :
"Jeunesse et sport"
et "Fêtes et commémorations"



P.A. BERGER

Vice-président de la commission :
"Solidarité et intergénérationnelle"



D. LECONTE



J.P. BRIET



L. MALANDAIN



J. TRÉPIED



J.C. LAVENU

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Service administratif de la mairie



E. GREAUME
Secrétaire de Mairie



H. TARNAUD
Adjointe administrative
(indisponible)



S. DELALANDRE
Adjointe administrative
remplaçante

Écoles



M. PIMONT
Aide à l'enseignante
école maternelle
et surveillance cantine



E. LAGODA
Surveillance
cantine et garderie
Chargée de la bibliothèque



H. HERVIEUX
Gestion service cantine
et Entretien salles
communales

Agence postale



V. ANSEAUME
Adjointe administrative
chargée de La Poste

Adjoints techniques



E. PROVAUX
en disponibilité



C. COMONT



G. AUZOU



Y. LEMERCIER

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

✉ 41, rue de la Mairie 76540 SAINT-PIERRE-EN-PORT

☎ 02.35.27.42.56

adresse mail : mairie@saint-pierre-en-port.fr

site internet : <http://www.saint-pierre-en-port.fr/>



Horaires d'ouverture du secrétariat au public :

Lundi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h30
 Mardi : 9h00 - 12h00 / Fermé l'après-midi
 Mercredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h30
 Jeudi : 9h00 - 12h00 / Fermé l'après-midi
 Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h30

Permanence des élus uniquement sur rendez-vous

M. le Maire : le mardi de 17h00 à 19h00

M^{me} et M^{rs}. les Adjoints :
 le vendredi de 15h00 à 17h00

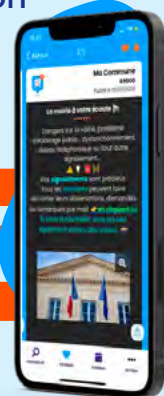
Retrouvez l'actualité de
la Commune
 sur l'application

**Panneau
Pocket**

Informations

Alertes

Évènements



100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

ADMINISTRATIF

Mairie	02.35.27.42.56
Agence Postale	02.35.10.06.40
Bibliothèque	02.35.27.06.01

ECOLE

Ecole Primaire	02.35.27.49.20
Ecole Maternelle	09.67.44.44.95
Garderie et Cantine Municipale	02.27.30.44.95

URGENCES

SAMU	15
SAMU Social	115
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Appel d'Urgence Européens	112
Médecin de garde	116117 ou 3624
Urgence pour personnes sourdes et malentendantes	114
Signalement d'une situation dangereuse ou agression	3117
Victimes de violences, humiliations, chantages	3919
Disparitions d'enfants	116 000
Urgence en mer	CANAL 16 OU TEL 196
Non au Harcèlement	3018

MEDICAL

Pharmacie Hauchecorne Bernard	02.35.27.41.10
Pharmacie de garde	3237
Infirmière THEUBET Julie	06.49.69.47.69
Assistants sociales du centre médico-social de Thiergeville	02.35.29.81.49
Centre Hospitalier Intercommunal des Hautes Falaises de Fécamp	02.35.10.90.00

ADMINISTRATIONS DE L'ETAT

Sous-Préfecture du Havre	02.35.13.34.56
Préfecture de la Seine-Maritime	02.35.76.50.00
Maison de Justice et du Droit à Fécamp	02.35.28.89.57
Recette Municipale de Fécamp	02.35.28.86.83
Service des impôts des particuliers d'Yvetot	02.35.95.98.60

DIVERS

Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral	02.35.10.48.48 contact@agglo-fecampcauxlittoral.fr
Office de Tourisme Fécamp	02.35.28.51.01
ACOMAD (maintien à domicile)	02.35.27.18.18
Minibus 76(Appeler la veille avant 16 h 00)	0820.204.076
Sécurité Sociale	3646
France Travail	3949
SPA	06.64.91.21.31
Département de la Seine-Maritime	02.35.03.55.55
Véolia (eau et assainissement)	09.69.39.56.34
Syndicat des Bassins Versants	02.35.29.03.50
Transport Scolaires (Kéolis)	02.35.28.19.88



ÉLECTIONS

L'inscription des nouveaux arrivants à Saint-Pierre-en-Port, sur les listes électorales doit se faire : - Soit en ligne - Soit en Mairie

La date limite pour s'inscrire afin de pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026, est fixée au 06 février 2026.

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin.

JE VOTE

Vous pouvez également retrouver tous les détails de ces démarches administratives sur le site internet de la commune :

www.saint-pierre-en-port.fr

La mairie de Saint-Pierre-En-Port que vous pouvez contacter au 02.35.27.42.56, vous guidera pour les démarches administratives suivantes pour lesquelles elle est habilitée :

- Reconnaissance anticipée à la naissance, pour les couples non mariés
- Préinscription scolaire
- Recensement militaire
- Etat-Civil (Naissance, mariage, Pacs, Décès)
- Inscriptions sur les listes électorales
- Attestation d'accueil



Pour les cartes d'identités et passeports joindre la mairie de Fécamp au 02.35.10.60.00 ou <https://www.ville-fecamp.fr/guides-des-demarches.html>

Au bureau de poste labellisé France services de VALMONT, les chargés de clientèle référents vous guident dans vos démarches en ligne.

Depuis le 01/01/2021, La Poste de VALMONT, est labellisée France services. Cela permet de rassembler dans un même lieu les services de La Poste, un accès à un point Justice, aux démarches en ligne de France Travail, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP, France Titres (agence Nationale des titres sécurisés), l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) et l'URSSAF. Ainsi, La Poste de VALMONT accueille les citoyens ayant besoin d'accéder aux services publics via un îlot numérique mis à leur disposition gratuitement (ordina-

teur, tablette, imprimante et scanner). Ils peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle La Poste référent France services spécialement formé. Les habitants de la commune et à proximité, ont aussi la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches. Le point d'accès numérique en libre-service est utilisable sur demande, en toute autonomie ou avec l'appui d'un chargé de clientèle.



LES SERVICES DU QUOTIDIEN DANS VOTRE FRANCE SERVICES DE VALMONT



MA SITUATION DE VIE CHANGE - Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).



JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ - Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



JE PRÉPARE MA RETRAITE - Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



JE DÉCLARE MES IMPÔTS - Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...



J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS - Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



JE FAIS VALOIR MES DROITS - Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA - Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



JE CHERCHE UN EMPLOI - Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...



JE SOUHAITE OBTENIR LE CHÈQUE ÉNERGIE - Je veux m'informe sur les conditions d'éligibilité et sur l'utilisation possible. Je veux être accompagné dans la réalisation de mes démarches administratives ou être orienté vers une assistance dédiée.



JE SOUHAITE OBTENIR UNE AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE - Je veux m'informe sur l'existence de MaPrimeRénov et de MaPrimeAdapt (adaptation de mon logement à la perte d'autonomie ou au handicap) et sur les aides mobilisables, être accompagné dans mes démarches administratives, le dépôt de ma demande et la création de mon compte.



JE SUIS UN FUTUR AUTO-ENTREPRENEUR - Je m'informe sur les démarches de création d'entreprise : comme la création de mon compte en ligne.



JE SUIS UN PARTICULIER EMPLOYEUR OU JE SUIS ASSISTANTE MATERNELLE - Je m'informe sur les démarches comme : le crédit d'impôt, les bulletins de paie, le CESU ou Pajemploi.

INFORMATIONS PRATIQUES

France services de VALMONT
7 RUE D'ESTOUTEVILLE
76540 VALMONT

HORAIRES D'OUVERTURE
Mardi au vendredi : 9h-12h et 14h-16h30
Samedi : 09h-12h

Tél. : 02.27.30.39.44
valmont@france-services.gouv.fr

Pour améliorer votre accueil, nous vous conseillons de prendre rendez-vous et de vous munir des pièces justificatives et identifiants indispensables à la réalisation de vos démarches.



Régis DAVID

Vice-président des commissions "Bâtiments, voirie, plage, illuminations", "Fleurissement et espaces verts"

TRAVAUX RÉALISÉS



Camion benne

35 000 €



Acquisition 2^{ème} remorque

5 320 €



Nouvel espace cinéraire au cimetière



22 695 €



Avant travaux



Après travaux - descente plage de St Pierre en Port

15 600 €



Réfection des passages pour piétons, bande de stop et places PMR

6 822 €



Table de ping-pong

1 683 €



24 096 €



928 €



53 947 €



5 232 €

TRAVAUX SALLES DES POMMIERS



4 411 €



8200 €



18 419 €



22 759 €

PRINCIPALES DÉPENSES COMMUNALES 2025

EN INVESTISSEMENT :

Emprunts

- Remboursement de capital pour emprunt : école, atelier communal et associations	30 728 €
--	----------

Attribution de compensation en investissement

- reversée à l'Intercommunalité :	3 964 €
-----------------------------------	---------

Eglise

- Mission complète de maîtrise d'œuvre :	12 564 €
--	----------

Vidéoprotection

- Complément de caméras : (stade-château d'eau, plage des Grandes Dalles)	29 840 €
--	----------

Acquisition remorque de stockage stands :	5 320 €
---	---------

Remplacement du camion :	35 000 €
--------------------------	----------

Ecole

- Ordinateurs portables :	3 910 €
---------------------------	---------

Matériel et Mobilier

- Tables et chariots (salle des Pommiers) :	6 627 €
- Table de ping-pong :	1 683 €
- Chaises école maternelle :	375 €
- Equipement bibliothèque :	2 145 €
- Ecran 75 pouces - salle de réunion :	2 872 €
- Débroussailleuse thermique :	1 593 €
- Souffleur thermique :	780 €

Travaux Eclairage Public :

- Enfouissement de réseau Le Haut Mauvard :	
---	--

En fonctionnement :

Emprunts :

- Intérêts	1 800 €
------------	---------

Véhicules communaux :

- Entretien	3 734 €
-------------	---------

Entretiens espaces verts :

- Association Insertion Brigades Vertes	22 277 €
- Pourtour station d'épuration après tempête	3 800 €
- cimetières	15 489 €
- chemins communaux	988 €
- entrée du village	550 €
- parking et plate-bande Boule d'Or	550 €
- jardin logement communal inoccupé	900 €

Entreprise Barbay :

- Fauchage des talus	2 052 €
- Elagage au stade, Boule d'Or, rue de la mairie – école	7 512 €
- Drainage du city-stade	1 069 €

Plages :

- Surveillances	9 261 €
- Location de bungalows	2 085 €
- Locations de sanitaires	858 €
- Redevance domaniale domaine maritime	611 €
- Matériel (manilles, bouées, VHS)	770 €
- Pose de bouées	210 €
- Terrassement passage fourreaux plage des Grandes Dalles	3 600 €
- Pose coffret électrique plage des Grandes Dalles	2 107 €

Travaux et divers :

- Pose radiateur Agence Postale Boule d'Or	537 €
- Diagnostic énergétique – électrique – ERP	1 134 €
- Maintenance et contrôles divers (extincteurs, aires de jeux, caméras, électricité, informatique...)	22 998 €
- Destruction de nids de frelons	514 €
- Pose porte en acier chaufferie vestiaires foot	2 358 €
- Remplacement vitrines Vival	6 480 €
- Travaux sur croix calvaire du Nord	690 €
- Marquage au sol (emplacement stationnement, places PMR, bandes STOP, passages piétons)	10 254 €
- Pose d'une horloge de commande des cloches	1 644 €
- Attribution de compensation versée à l'Agglo de Fécamp	27 557 €

Festivités diverses :

- Vœux	1969 €
- Repas du 08 mai	4 554 €
- Fête des familles	194 €
- Feu d'artifice	3 000 €
- Colis de fin d'année	4 091 €
- Noël des écoles	2 513 €
- Vins d'honneurs	353 €

Subventions :

- Associations locales et extérieurs	8 450 €
--------------------------------------	---------

LOCATION DE SALLES DE RÉCEPTION

- Forfait 50 € pour le ménage de la salle, cuisine, entrée et WC
- Forfait ménage de 50 € lorsque les tables ou les chaises n'ont pas été nettoyées
- Forfait 30 € pour la lvaiseele et/ou le lave-vaisselle
- 30 € pour la location de la salle avec vaisselle aux associations
- à l'occasion d'une inhumation : gratuité de la salle (sauf vaisselle) aux familles
- toute dégradation immobilière ou mobilière sera chiffrée et facturée au locataire.



LA SALLE DES POMMIERS

Capacité d'accueil pour un repas : 100 personnes

Salle des Pommiers	TARIF COMMUNE	TARIF HORS COMMUNE
1 Dîner ou 1 Déjeuner (de 8h à 18h)	200 €	300 €
2 Repas le même jour (de 14h à 6h du matin)	250 €	350 €
1 Week-End (vendredi 16h au lundi 10h)	300 €	400 €
1 Vin d'honneur	100 €	150 €
Location de vaisselle	50 €	50 €



LA SALLE DES GALETS

Capacité d'accueil pour un repas : 35 personnes
Réservée exclusivement aux Saint-Pierrais
UNIQUEMENT le midi

Salle des Galets	
LOCATION SANS VAISSELLE, AU TARIF	
1 Déjeuner	100 €
1 Vin d'honneur	100 €

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le montant du droit de place pour tout commerce ambulant qui occupe le domaine public est de 50 € par an pour une présence hebdomadaire au marché du vendredi matin.

TARIFS CONCESSIONS

Les tarifs concernent le cimetière Nord, aucune place n'étant disponible dans le cimetière sud.



	1 Pers.	2 Pers.	3 Pers.
Concession de terrain – 30 ans	250 €	300 €	350 €
Concession de terrain – 50 ans	300 €	360 €	420 €
Scellement d'une urne sur caveau ou Placement d'une urne dans un caveau	100 €		

	Concession	Monument	TOTAL
Cavurnes 4 places – 30 ans	200 €	1 650 €	1 850 €
Cavurnes 4 places – 50 ans	250 €	1 650 €	1 900 €
Columbarium 2 places – 30 ans	150 €	1 290 €	1 440 €

Jardin du souvenir, dispersion de cendres : 60 €

L'ÉCOLE ET NOS ENFANTS...

Mot du Directeur de l'École**Bilan de l'année scolaire 2024/2025**

Lors de l'année scolaire 2024/2025, l'école de Saint-Pierre en Port comptait 67 élèves répartis dans nos trois classes : la classe maternelle de Julie Vollé comportant les élèves de petite, moyenne et grande section, la classe de CP-CE1 de Marion Boudin-Durand et la classe de CE2-CM1-CM2 d'Andy Cahard. En plus des enseignants, les élèves sont accompagnés par Mélanie Colinet (ATSEM), Evelynne Bizet et Erika Guenet (AESH) dans leurs activités de classe, et par Honorine Hervieux et Estelle Lagoda sur le temps méridien et périscolaire. C'est un réel plaisir de travailler avec cette équipe.

En ce début d'année 2025/2026, nous accueillons 62 élèves. Nous constatons une baisse sensible des effectifs depuis la période du COVID-19 sans que nous puissions infléchir cette tendance : peu de logements sont disponibles sur le village pour accueillir de nouvelles familles. L'équipe enseignante s'est trouvée temporairement modifiée suite à l'absence de Marion Boudin-Durand pour raisons médicales. C'est Jean-Baptiste Levaillant qui la remplace avec brio en attendant son retour que nous espérons très rapide. Aux dernières nouvelles, il était question qu'elle reprenne le travail le 4 janvier 2026.

L'année 2024/2025 a été riche en événements et en moments partagés qui ont contribué à l'épanouissement de nos élèves. La fin de l'année 2024 s'est déroulée sous le signe de la magie avec la projection au cinéma Le Grand Large de Fécamp du film « Vaïana 2 ». Cette séance est traditionnellement offerte aux élèves de l'école par la municipalité. Avec le repas de Noël et la visite du Père Noël, ces moments chaleureux et festifs de fin d'année sont particulièrement appréciés par les enfants et apportent leur lot de joie et de bonne humeur en cette période de frimas.

Le point d'orgue de l'année fut sans conteste la sortie de fin d'année à Biotropica, le parc zoologique de Val de Reuil. Toutes les classes ont participé à cette journée

qui, malgré une chaleur de plomb, s'est révélée très conviviale et a permis aux élèves de découvrir la richesse de la faune dans un cadre pédagogique exceptionnel. Chaque classe a ainsi pu prendre part à un atelier pédagogique en plus de la visite du parc. Mention spéciale au dragon de Komodo qui a beaucoup impressionné les élèves, et surtout aux chèvres naines de la ferme des enfants qui auraient probablement suffi à contenter les enfants s'il n'y avait eu qu'elles dans le parc ce jour-là !

La kermesse de fin d'année a connu un vif succès. Nous avons choisi de la faire dans le jardin de la Maison des croyances et des traditions. Ce cadre s'est révélé particulièrement adapté, offrant un espace agréable et sécurisant pour les familles grâce à son enceinte close. Cette belle journée festive a rassemblé parents, enfants et enseignants dans une ambiance joyeuse et détendue. Le spectacle proposé par les enfants a su ravir les parents, mettant en valeur le travail des élèves et de leurs professeurs.

Nous tenons à remercier chaleureusement les parents d'élèves qui se sont mobilisés tout au long de l'année pour organiser des actions au profit de la coopérative scolaire. Le marché de Noël et la fête de Pâques ont rencontré un franc succès et ont permis de financer une partie de nos projets pédagogiques et de nos sorties. Cet engagement est précieux et témoigne de la vitalité de notre communauté éducative.

Enfin, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à la mairie de Saint-Pierre en Port pour sa présence constante et son aide de tous les instants. Ce soutien indéfectible, tant matériel qu'humain, est essentiel au bon fonctionnement de notre école et contribue à offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage.

De manière générale, l'équipe enseignante de l'école de Saint-Pierre en Port remercie tous les acteurs qui contribuent chaque jour à faire vivre notre école et vous donne rendez-vous pour une nouvelle année scolaire riche en projets !

Andy Cahard – directeur de l'école



Anne HAUGUEL
Vice-présidente la commission "Affaires scolaires"

Nous revoilà à faire le bilan de cette année 2025, pour notre école des Embruns, mais cette fois-ci, c'est avec une certaine émotion, que j'écris ce mot, puisque mon mandat touche à sa fin.

Une année passe vite, mais je peux vous dire qu'un mandat passe vite aussi.

Bon, revenons à notre école ! Cette année la municipalité a financé 6 ordinateurs portables, pour les élèves de la classe de Monsieur Cahard afin de s'initier à l'informatique.

De nombreux travaux ont été faits durant l'année scolaire. Nous avons rebouché les trous de la cour de l'école primaire, des étagères ont été posées dans la salle de motricité et dans la classe de maternelle, un câble HDMI a été installé dans la classe de Marion pour relier l'ordinateur au vidéo projecteur, nous sommes en cours d'installation internet pour la fibre pour toute l'école.

Mais, il ne faut pas oublier les divers petits travaux quotidiens (changement des néons, arrachage de haies, taille des arbres, fuite de lavabo, WC, remise en état de stores...).

Pour cette rentrée 2025/2026, l'école compte 62 enfants inscrits :

- 24 enfants sont en classe de maternelle avec Julie, 7 en petite section, 8 en moyenne section et 9 en grande section. Julie peut compter sur Mélanie pour l'aider dans les tâches quotidiennes de l'école maternelle.
- 18 enfants sont dans la classe de Marion, 6 en CP et 12 en CE1.
- 20 enfants sont dans la classe de monsieur Cahard, 5 en CE2, 8 en CM1 et 7 en CM2.

En juin, les élèves de l'école ont reçu un sac de livres offert par la municipalité, venant de la société lire demain.

Cette fin d'année a été marquée par une grosse journée de festivité qui attendait les enfants. Le 18 décembre, ils ont pris le car pour aller au cinéma le Grand Large de Fécamp, où ils ont pu regarder le film « Mission Père Noël », s'en est suivi du traditionnel repas de Noël offert à tous les enfants de l'école, à la salle des Pommiers. Enfin, pour clôturer cette belle journée, le Père Noël est venu distribuer des cadeaux à tous les enfants.

Je tenais à remercier les enfants pour leurs participations à la commémoration du 11 novembre. Le club des « 3 Dés » qui nous a confectionné des serviettes de table pour la cantine, mais également l'association Culture et Loisirs qui offre chaque année le goûter de Noël aux enfants de l'école.

Une année se termine, pour faire place à une autre. Je vous souhaite donc une très belle année 2026.

Anne



Rentrée scolaire 2025

Point sur la cantine

Les repas de la cantine sont fournis par la société Newrest de Barentin. En moyenne 50 enfants fréquentent ce service, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.



De nouveaux tarifs sont mis en place pour cette année 2025/2026

- 4,20€ pour les enfants qui habitent la commune
- 4,50€ pour les enfants hors commune
- 5,20€ pour les adultes.

Une participation de 2€ est demandée aux enfants qui mangent à la cantine avec un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Une majoration de 10€ est applicable pour tous les repas commandés hors délai.

Pour accueillir les enfants, nous pouvons compter sur la présence d'Honorine, d'Estelle et de Mélanie, de 12h à 13h.

Les inscriptions se font avant 9h auprès de Honorine du lundi au vendredi, au 02.27.30.44.95, si toutefois Honorine n'était pas sur place, vous pouvez laisser un message sur le répondeur.

La garderie

Estelle accueille vos enfants le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h.

En moyenne 14 enfants sont présents à ces horaires. Pour cette année 2025/2026 la garderie est facturée 2€ par séance.

L'espace des 1000 premiers jours

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral, à travers son pôle parentalité, propose depuis le mois de septembre un nouveau lieu d'échanges et de rencontres dédié aux familles : l'Espace des 1000 premiers jours.

Les 1 000 premiers jours, de la grossesse jusqu'à la veille des 3 ans de l'enfant, constituent une période déterminante pour le développement de l'enfant et de l'adulte qu'il deviendra.

Ainsi, l'Espace des 1000 premiers jours offre un accueil chaleureux ouvert aux futurs parents et parents d'enfants âgés jusqu'à 3 ans, afin de :

- Proposer un accompagnement global, de la grossesse aux premières années de l'enfant

- Renforcer la prévention dès le plus jeune âge: santé mentale et périnatale, développement de l'enfant, conditions de vie, bienveillance...
- Échanger les expériences et partager des astuces du quotidien
- Parler de la grossesse ou de la vie avec son enfant
- Aborder les premières étapes de la vie de l'enfant: sommeil, alimentation, émotions.

Différents modes de rendez-vous sont proposés :

- Des temps collectifs d'échanges en famille tous les jeudis de 14h30 à 17h30
- Des ateliers thématiques (éveil, motricité, bronchiolite, massage, portage...) certains lundis de 18h à 19h30 ou mercredis de 15h30 à 17h30 dans différentes communes, selon la programmation annuelle établie
- Des rencontres individualisées avec des accompagnantes à la parentalité : lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, mardi de 14h à 16h30, mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, vendredi de 9h à 12h.

Ces rendez-vous sont gratuits, il est nécessaire de s'inscrire auprès du pôle parentalité de l'Agglomération pour participer : Tél : 02 35 28 96 95 - Mail : parentalite@agglo-fecampcauxlittoral.fr
Le pôle parentalité est situé à l'Espace petite enfance intercommunal, Le Pré en Bulles, 7 rue d'Alsace à Fécamp.

Plus d'infos et programme des ateliers parentalité sur www.agglo-fecampcauxlittoral.fr



PÔLE PARENTALITÉ DE L'AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL
parentalite@agglo-fecampcauxlittoral.fr / 02 35 28 96 95
www.agglo-fecampcauxlittoral.fr





Pierre Alain BERGER
Vice-Président de la Commission "Solidarité et intergénérationnelle"

Un retour sur cette année 2025, en commençant par une programmation d'activités gratuites proposées par l'ADMR 76. Cette année 7 thématiques ont été abordées :

Le théâtre, mouv'vitalité, le bon usage des médicaments, nature et sens, le sommeil, la mémoire par le chant, l'art floral

Ces activités sont proposées aux personnes de plus de 60 ans habitant la commune ou non. Elles étaient sur inscriptions. Nous avons constaté une baisse de fréquentation comparé aux séances d'il y a deux ans, mais les personnes qui ont participé aux ateliers ont été ravis.

L'année s'est poursuivie avec notre repas du 8 Mai, tant attendu par nos Saint Pierrais en âge d'y participer. Cette Année, nous étions plus de cent personnes dans notre salle des Pommiers, à se régaler autour d'un repas confectionné par le restaurant de l'Agriculture de Valmont. Pour l'occasion, nous avons mis à l'honneur notre doyenne en lui offrant un bouquet de fleur et notre doyen quant à lui, il a reçu une boîte de chocolat.

Pour rappel, pour être inscrit au repas, il faut être âgé de 67 ans, être inscrit sur notre liste électorale, et habiter la commune depuis au moins 6 mois.

Pour toutes celles et tous ceux qui ne l'auraient pas encore fait, vous pouvez télécharger Panneau Pocket, pour rester informé sur ce qui se passe dans notre commune.

Je tiens à vous redire, que nous nous tenons toujours à votre écoute en cas de besoin.

Pour ma part, je vous souhaite une très bonne année 2026, quelle vous apporte santé, joie et paix.

Pierre-Alain



Repas du 8 mai - Nos doyenne et doyen



Repas du 8 mai



Galette des rois - 30 janvier 2025



Fête des familles - 30 mai 2025



Galette des rois - 30 janvier 2025



Réunion d'Agglomération - 13 mars 2025



Remise de coupe - TRAIL 2025



Fête des parents le 30 mai 2025



Formation SST



Inauguration bibliothèque le 1^{er} octobre



Inauguration bibliothèque le 1^{er} octobre



Inauguration bibliothèque le 1^{er} octobre



Inauguration bibliothèque le 1^{er} octobre



Déco extérieur de Noël

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque, inaugurée le mercredi 1^{er} octobre 2025, propose en dehors des traditionnels prêts de livres et des activités animées par Estelle :

- jeux de société
- Ateliers (Tataki Zomé, Contes, Impression 3D, Halloween, Activités manuelles, concours de dessins et jeux divers...)



**Concours de dessin
du Point Livre**

Merci à tous les participants et
bravo à nos deux gagnants!

Owen pour les petits
Rosa pour les grands

Les récompenses sont à venir chercher
au Point Livre aux horaires habituels



Les horaires d'ouverture de la Bibliothèque :

- Mercredi de 15h00 à 18h00
- Jeudi pour les écoles de 9h30 à 11h00 ou de 14h15 à 15h30
- Vendredi de 9h30 à 11h30
- Samedi de 10h30 à 12h00

La Piscine, un bain de vitalité !

Le centre aquatique de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral a fait peau neuve et a rouvert ses portes en juillet 2025. Il vous accueille toute la semaine et vous offre des équipements complémentaires :

- un grand bassin sportif dédié à la natation (525 m², 8 lignes)
- un bassin d'activités moins profond (environ 200 m²)
- un vaste bassin ludique avec canons à eau, bains bouillonnants, rivière contre-courants, cols de cygne, cascade, bancs et jets massants - une pataugeoire équipée de jeux d'eau interactifs
- un espace détente entièrement refait et agrandi, comprenant sauna, hammam, jacuzzi, tisanderie, jardin avec transats !
- un toboggan géant d'environ 80 mètres
- une nouvelle aire de jeux aquatiques à l'extérieur accessible aux beaux jours !
- une salle de cardio-training avec vélos, steps, bancs de musculation.
- une salle de convivialité pour fêter son aqua-anniversaire (nouveau !) !

Différentes activités sont proposées au quotidien : cours de natation, aquagym, aquabike, circuit-training, bébés nageurs... Renseignez-vous auprès de La Piscine au 02 35 27 54 00.

Depuis la réouverture, les usagers sont nombreux à venir profiter de La Piscine. Chaque semaine, environ 65 classes des écoles, collèges et lycées des communes du territoire fréquentent l'équipement. Sans oublier les familles, les associations, les plus sportifs et les amateurs de détente qui sont aussi au rendez-vous !

+ d'infos, horaires et tarifs : <https://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr/au-quotidien/faire-dusport/centre-aquatique-la-piscine/>

Livraison de repas à domicile

Chaque année, près d'une centaine de personnes font appel au service de portage de repas à domicile proposé par l'Agglomération Fécamp Caux Littoral.

Ce service de proximité s'adresse aux personnes âgées de 60 ans ou plus, handicapées ou en perte d'autonomie (même ponctuelle, par exemple, à la suite d'une hospitalisation), résidant sur les communes rurales de l'Agglomération. Il a pour but de favoriser le maintien à domicile des personnes en palliant les difficultés d'organisation des repas et en apportant une visite quotidienne. L'agent en charge du portage a aussi pour rôle de signaler toutes difficultés rencontrées par l'usager et d'avertir la famille ou le médecin en cas de nécessité.

Le repas comprend une entrée, un plat, un fromage, un dessert, le potage pour le soir, et une demi-baguette. Les usagers font leur choix la semaine qui précède parmi plusieurs propositions. Les tarifs s'élèvent à 13,10 € / jour pour une personne seule et à 19,90 € / jour pour un couple. La livraison est assurée tous les matins du lundi au vendredi. Les repas du samedi et dimanche sont livrés le vendredi matin.

+ d'infos : 02 35 10 48 48

portagerepas@agglo-fecampcauxlittoral.fr

Prenez la route avec Caux Voit' !

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral vous propose un outil simple pour faire du covoiturage pour vos trajets de proximité : aller travailler, au marché, faire du sport... Il s'agit de son service public de covoiturage « Caux Voit' » qui fonctionne via l'application Karos, très facile à utiliser et téléchargeable gratuitement.

Vous pouvez créer un compte en quelques clics. Après avoir précisé les déplacements pour lesquels vous souhaiteriez covoiturer, vous serez mis directement en contact avec des utilisateurs qui font les mêmes trajets que vous.

En 2025, pour encourager la pratique du covoiturage, l'Agglomération a augmenté sa participation financière et élargi les conditions d'accès au dispositif :

- le service de covoiturage, déjà accessible à tous ses habitants, est désormais ouvert aux salariés venant travailler sur le territoire mais n'y étant pas domiciliés

- la prise en charge financière de l'Agglomération passe de 1 € à 1,5 € par trajet. Le passager ne paie son trajet que 0,50 € (jusqu'à 20 km, puis 0,10 € par km), le conducteur gagne 2 € par covoiturage et par passager (jusqu'à 20 km, puis 0,10 € par km). La différence est donc prise en charge par l'Agglomération (soit 1 € par trajet effectué via Karos dans la limite de deux par jour).

Par exemple, pour un trajet entre Fécamp et Le Havre (42 km), le passager paiera 2,70 € et le conducteur gagnera 4,20 €.

Plus de 1 000 utilisateurs ont téléchargé l'application Karos pour partager leurs trajets au quotidien. En moyenne, les utilisateurs économisent 97 € par mois : un coup de pouce pour le pouvoir d'achat ! Choisir le covoiturage, c'est aussi faire un geste pour la planète en réduisant l'émission des gaz à effet de serre. Vous pouvez facilement en faire autant, tentez l'expérience du covoiturage !

Pour télécharger l'application Karos, scannez ce QR-Code






Comment bénéficier du service ?

Handi'bus Agglo s'adresse aux personnes à mobilité réduite ayant besoin de se déplacer sur le territoire de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral.

Le service est accessible de plein droit :

-  Aux personnes titulaires d'une **carte mobilité inclusion invalidité (ou carte invalidité)**.
-  Aux personnes **âgées de 90 ans et plus**.

Handi'Bus Agglo fonctionne tous les jours de l'année, sauf le 1^{er} mai :

-  Du lundi au samedi de 5h30 à 21h
Le dimanche de 7h30 à 20h30
-  Sur **inscription** au service
-  Sur **réservation** préalable au voyage
-  Pour un **déplacement d'adresse à adresse, sur la voie publique**, sans accompagnement dans les étages, ni portage.

LES RÈGLES DE BON VOISINAGE ET DE PRUDENCE



Entre voisins, restons courtois !

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

Stop aux bruits inutiles

Suite à l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017, tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à éviter systématiquement.

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) **ou de jardinage** (tondeuse à gazon,...).

Ils sont autorisés :

De 8h30 à 12h et 14h à 20h du lundi au vendredi

De 9h à 12 et 14h30 à 19h le samedi

De 10h à 12h les dimanches, jours fériés

Tapage nocturne : Entre 22h30 et 7h00 du matin : les bruits, le tapage nocturne sont interdits.



Planter sans dépasser : La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

■ Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.

■ Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.

■ La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

En présence d'un mur :

Mur mitoyen, la distance est mesurée à partir du milieu du mur. Mur appartenant au voisin, distance à partir de la face du mur qui donne chez vous.

Mur vous appartenant, distance à partir de la face du mur orienté vers le voisin.



Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'égagement ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

Plantations le long de voies publiques : L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Que faire en cas de litige?

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyer une lettre recommandée avec mise en demeure.

Puis, passé un certain délai, saisir un médiateur, les forces de l'Ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas.



Pour pêcher demain, tous engagés

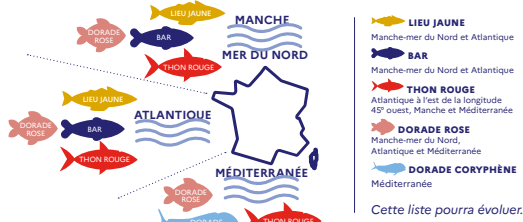
Pêche de loisir en mer

À partir de 2026,
enregistrez-vous et déclarez
vos captures d'espèces sensibles
sur l'application RecFishing

Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA)

À partir du **10 janvier 2026**, il sera **obligatoire** de vous enregistrer et de déclarer vos captures lorsque vous pêchez des **espèces sensibles** dès votre premier jour de pêche, à bord ou en rentrant chez vous. Ces espèces peuvent disparaître si elles sont trop pêchées. En participant à cette initiative, vous contribuez à **préserver les ressources de la mer**, permettant ainsi une pêche durable.

QUELLES SONT LES ESPÈCES SENSIBLES ?



QUEL PÊCHEUR DE LOISIR DOIT S'ENREGISTRER ?

MANCHE - MER DU NORD - ATLANTIQUE

Tous les pêcheurs de **16 ans et plus**, uniquement s'ils cherchent à capturer l'une des 4 espèces sensibles. Pour les pêcheurs à pied, uniquement ceux ciblant le bar.

MÉDITERRANÉE

Tous les pêcheurs de 16 ans et plus quelle que soit l'espèce recherchée. Ils ne déclarent que les 3 espèces sensibles sur cette façade. Aucune espèce sensible pour 2026 ne concerne les pêcheurs à pied en Méditerranée qui n'auront pas à s'enregistrer.

OUTRE-MER

Aucune espèce sensible prévue pour 2026 pour les pêcheurs en outre-mer (quel que soit le mode de pêche) qui n'auront pas à s'enregistrer pour cette année.

COMMENT DÉCLARER SES CAPTURES ?

- À faire pendant ou après chaque sortie, **le jour même de la capture**, en cas de pêche d'**espèces sensibles**, y compris pour les pratiques de **pêcher-relâcher**.
- À renseigner : lieu de capture, espèce capturée, quantité, technique de pêche utilisée, taille, poids.

À RETENIR

L'enregistrement est rapide et valable 12 mois.
La déclaration de vos captures d'espèces sensibles doit être faite pendant ou après chaque sortie, **le jour même de la capture**.
En cas de non-enregistrement ou de non-déclaration, une amende peut être appliquée.

OÙ S'ENREGISTRER ET FAIRE SES DÉCLARATIONS ?

Gratuitement, via l'application mobile **RecFishing** (bientôt disponible).



RecFishing



En cas de pêche dans les zones où **Catchmachine** a été rendue obligatoire (parc des Calanques, parc marin du Golfe du Lion ou parc marin Cap Corse et Agriate), **Catchmachine** reste la seule application à utiliser que ce soit pour s'enregistrer ou déclarer les captures.



Catchmachine

EN VOUS ENREGISTRANT ET EN DÉCLARANT, VOUS CONTRIBUEZ À :

- Mieux connaître les pratiques de pêche et l'état des ressources.
- Lutter contre les pratiques illégales.
- Garantir une pêche de loisir durable.
- Préserver les ressources halieutiques marines.
- Protéger les espèces et les milieux marins.

PROTECTION DES DONNÉES

Les données collectées respectent la réglementation sur la protection des données personnelles et ne seront pas utilisées à des fins commerciales. Elles sont uniquement utilisées à des fins de connaissance scientifique, conformément à l'article 55 du règlement (UE) 2023/2842 sur le contrôle des pêches.

PROTÈGE-TOI CONTRE LES TIQUES !

Les tiques sont si petites qu'il est impossible de les repérer quand tu joues dehors. Mais tu peux te protéger en suivant les conseils de Prudence :



1 COUVRE-TOI

Comme Prudence, porte de préférence des vêtements de couleur claire à manches longues, des chaussettes hautes, un pantalon à glisser dans les chaussettes, des baskets et un chapeau.



2 UTILISE DES RÉPULSIFS

Laisse un adulte t'appliquer un répulsif adapté à ton âge sur la peau, ou mieux, sur les vêtements **en respectant les indications notées sur le produit**.



3 ÉVITE LES HERBES HAUTES ET LES FEUILLES MORTES

Les tiques se trouvent habituellement sur les herbes hautes et dans les feuilles mortes. Quand tu te promènes, reste au centre des chemins, loin des arbustes. Ne t'assois pas ou ne t'allonge pas **directement** sur le sol.

À LA MAISON, TRAQUE LES TIQUES

Même en ayant suivi les conseils de Prudence, il faut que tu vérifies qu'aucune tique ne se soit faufilée dans tes habits, sur ton corps, ou tes cheveux.



4 EXAMINE-TOI

Comme Prudence, regarde attentivement « tout partout » sur ton corps et tes vêtements pour les chercher. Si tu n'y arrives pas tout seul, demande à quelqu'un de t'aider. La tique apparaîtra comme un petit point en relief. **N'essaie pas de l'enlever tout seul !**



5 FAIS RETIRER LA TIQUE AVEC UN CROCHET À TIQUES

Si tu trouves une tique sur ton corps, choisis un adulte à qui tu demanderas de te l'enlever à l'aide d'un **crochet à tiques**, sans l'écraser. Plus vite elle sera retirée, mieux c'est ! Fais désinfecter ta piqûre par un adulte et demande lui d'inscrire la date et le lieu de la piqûre dans ton carnet de santé.



6 SURVEILLE LA ZONE OÙ TU AS ÉTÉ PIQUÉ

Au cours des mois qui suivent la piqûre, si tu vois une rougeur apparaître sur ton corps, ou si tu ne te sens pas bien, parles-en à tes parents pour qu'ils t'emmènent voir **un médecin**. Si besoin, il pourra te prescrire un traitement adapté.

JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS



Jour de passage des ordures ménagères :
Jeudi matin - De 4h à midi



Jour de passage du tri sélectif :
Mercredi matin
(semaines impaires)
De 4h à midi

Ne pas oublier : Sortir vos bacs la veille au soir pour 20h.

Collecte des déchets ménagers lors des jours fériés 2026 :
La collecte du 1^{er} janvier est reportée
au samedi matin 03 janvier 2026

DÉCHETS VERTS

PLANNING DU 1^{er} SEMESTRE DU RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS 2026

- | | |
|--------------------|--------------------|
| ■ Lundi 05 janvier | ■ Lundi 02 février |
| ■ Lundi 02 mars | ■ Lundi 06 avril |

Les ramassages postérieurs au 06 avril 2026,
seront à l'appréciation de la future équipe municipale.

> 4 CONTENANTS MAXI PAR FOYER



(poubelles plastiques avec couvercles ou sacs avec anses)
d'un poids maxi de 15 kg chacun.

A savoir le camion benne de la commune et la remorque VUL sont à disposition les fins de semaines sur simple demande et réservation au Secrétariat de Mairie pour des volumes importants de tontes, branchages et tailles de haies.

Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



tontes
de gazon



petits
branchages



feuilles,
taille de
végétaux



plantes,
végétaux
flétris

COMMENT BIEN TRIER LES DÉCHETS ?

BAC JAUNE :

EMBALLAGES EN PLASTIQUE : ALIMENTAIRES ET PRODUITS D'HYGIÈNE

EMBALLAGES EN MÉTAL : CONSERVES, CANETTES, BARQUETTES ET AÉROSOLS

EMBALLAGES ET BRIQUES ALIMENTAIRES EN CARTON

PAPIERS : COURRIERS, ENVELOPPES, JOURNAUX ET MAGAZINES

COMPOSTEUR :

EPLUCHURES

MARC ET FILTRE À CAFÉ, DOSETTES EN PAPIER, THÉ

COQUILLES D'ŒUFS

DÉCHETS DE JARDIN

AIGRUMES (sauf pépins)

VERRE :

SANS COUVERCLE :

POTS ET BOCAUX

BOUTELLES ET FLÂCONS

BAC GRIS :

RESTES DE VIANDE ET POISSON

LITIÈRE

COUCHES USAGÉES

VAISSELLE ET VERRE BRISÉS

BROSSES À DENTS

MOUCHOIRS USAGÉS

PROTECTIONS HYGIÉNIQUES

DÉCHETTERIE :

DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX

MOBILIER

GRAVATS

CARTONS BRUNS

ÉLECTRONIQUE ET ÉLECTROMÉNAGER

TEXTILES

ENCOMBRANTS

DÉCHETS VERTS

HUILES DE MOTEUR ET ALIMENTAIRES

FERRAILLE

RAPPELS :

- Sortir les bacs la veille au soir avant 20h et les rentrer après la collecte
- Si vous avez un doute, mettez le déchet dans le bac gris !
- Les gros cartons sont à déposer en déchetterie
- BAC JAUNE :**
 - mettre les emballages en vrac
 - ne pas les emboîter
 - ne pas les laver, bien les vider.

SCANNEZ CE QR CODE pour en savoir plus sur le tri et la réduction des déchets !

Réduisons et trions nos déchets aujourd'hui pour préserver demain !
Plus d'infos sur : agglo-fecampcauxlittoral.fr / 02 35 10 48 48

COMPOSTER LES DÉCHETS DE JARDIN ET DE CUISINE

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral continue de mettre gratuitement à la disposition des habitants disposant d'un jardin des composteurs en plastique recyclé de 400 litres. Grâce à cet outil, vous pouvez réduire vos déchets et le volume de la poubelle tout en produisant un engrais 100 % naturel, parfait pour enrichir vos plantes, vos massifs ou votre potager.

Vous pouvez y mettre à la fois les déchets de cuisine (coquille d'œufs, marc de café, épluchures...) ou ceux issus du jardin (tontes, tailles de haies, branchage, feuilles...).

En compostant, vous contribuez à préserver l'environnement en limitant le transport et le traitement des déchets... et en utilisant un compost 100 % naturel pour vos plantations.

Si vous n'avez pas encore de composteur, contactez l'Agglomération Fécamp Caux Littoral pour en réserver un par téléphone au 02 35 10 48 48 ou en complétant le formulaire en ligne sur : <https://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr/actualite/reservez-votre-composteur>





Mairie de SAINT-PIERRE-EN-PORT

ELAGAGE DE LA VEGETATION

Il est rappelé à tous les administrés que les arbres, les branches et les racines qui avancent sur les voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites des propriétés.

Les haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Aux croisements et bifurcations des voies communales ou d'autres voies publiques, les arbres de haut jet doivent être élagués sur une hauteur de 3 mètres à partir du sol, dans un rayon de 50 mètres à partir du centre des embranchements et des bifurcations. Il en est de même avec les arbres à moins de 4 mètres de la voie dans la courbe des virages.

LA RESPONSABILITE DU PROPRIETAIRE RIVERAIN PEUT ETRE ENGAGEE SI UN ACCIDENT SURVENAIT.

RAPPEL :

EN CAS DE NON RESPECT DE LA REGLEMENTATION,

LE MAIRE PEUT REDIGER UN PV SOUS LA DIRECTION DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

(Art 12 du code de procédure pénale).



Aide à l'achat

BROYEURS DE DÉCHETS VERTS

l'Agglomération vous soutient à hauteur de 50 % du prix d'acquisition



Dans la limite de 200€ REMBOURSÉS

Faites votre demande dès aujourd'hui !

Pour savoir si vous êtes éligible et les conditions du dispositif, scannez ici ou plus d'infos sur www.agglo-fecampcauxlittoral.fr et 02 35 10 31 53



Déchetterie de THEUVILLE-AUX-MAILLOTS

Elle est située route des Fleurs à Theuville-aux-Maillots. Elle est ouverte aux particuliers du territoire et s'adresse également, moyennant une contribution financière, aux commerçants et artisans.

■ Les matériaux acceptés :



■ Horaires d'ouverture :

Du 1^{er} octobre 31 mars :

- Lundi : matin uniquement pour les professionnels / Après-midi : 13h30 – 17h30
- mardi et vendredi : 13h30 – 17h30
- Mercredi et samedi : 9h-12h – 13h30/17h30
- Jeudi et dimanche : fermeture

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

- Lundi, mardi, vendredi : 13h30 – 18h30
- Mercredi et samedi : 9h -12h, 13h30 – 18h30
- Jeudi et dimanche : fermeture
- Fermeture de la déchetterie lors des jours fériés (ainsi que les après midi des 24 et le 31 décembre).

Tél. déchetterie Theuville-aux-Maillots : 02 35 10 54 07.



Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire.

Faites vos démarches d'urbanisme en ligne !



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL EN LIGNE

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement ? Savez-vous que les principaux documents du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, approuvé le 18 décembre 2019, sont consultables sur le site internet de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral ?

Vous pouvez y trouver par exemple les plans de zonage, les indices de cavités souterraines, les plans des servitudes d'utilité publique, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)...

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter par mail ou téléphone le service urbanisme de l'Agglomération qui pourra répondre à vos questions et vous conseiller dans votre projet.

Tél. **02 35 10 60 14**

Mail : urbanisme@agglo-fecampcauxlittoral.fr

Page dédiée du site :
<https://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr/au-quotidien/amenager-et-urbaniser/plan-local-durbanisme-intercommunal/>

CONSULTEZ LES DOCUMENTS DU PLUi

**LES DOCUMENTS DU
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
SONT EN LIGNE !**

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE :
WWW.AGGLO-FECAMPCAUXLITTORAL.FR
AU QUOTIDIEN > AMÉNAGER ET URBANISER > PLUi



Véronique KIEFFER-JOLY

Vice-Présidente des commissions "Logements et salles communales", "Communication, tourisme, artisanat et commerce", "Culture et associations"

ASSOCIATION LE CHAUDRON

Tout comme celle de la Bénédictine, la recette de la potion magique des Gaulois légendaires est un secret jalousement gardé.

À Saint-Pierre-en-Port, nous ne sommes pas aussi cachotiers ; vous prenez un chaudron, mieux encore : vous prenez Le CHAUDRON, vous y placez les 68 adhérents et là, spontanément, sans même user de gaz pour chauffer, ça bouillonne, ça réfléchit et ça produit maints événements ou animations.

Nous avons prévu 17 dates, de la soirée contes du 22 février à la célébration du Beaujolais nouveau – à consommer, bien entendu, avec modération – du 29 novembre en passant, par exemple, par le nettoyage de printemps du 26 avril, la retraite aux flambeaux du 30 juillet, la fête d'été du 2 août ou la bourse aux vinyles du 2 novembre. À chaque fois, les Saint-Pierrais ont été nombreux à répondre au rendez-vous.



Bourse aux vinyles



Nettoyage de printemps



Randonnée à Étretat

Nous regrettons les 5 dates qui ont été supprimées pour cause d'intempéries, d'indisponibilité de la salle des Pommiers pour travaux par ailleurs fort réussis, ou encore d'interdiction par la préfecture.

En effet, cette année, la préfecture s'est opposée à l'illumination des falaises au motif que ceci dérangeait les oiseaux y nichant. Nous ne discutons pas cette décision. Cependant, l'an prochain nous présenterons une nouvelle demande scientifiquement argumentée !

Et puis il y a les animations régulières. Qi Cong les vendredis matin et mardis soir, renforcement musculaire les mercredis soir.

Et les animations ponctuelles, randonnées sans grosse difficulté et baignades, œuvre des « crevettes bleues ».

Revenons sur cet événement, le nettoyage de printemps. Il a rassemblé une trentaine de personnes, y compris plusieurs enfants. Nous avons bien sûr collecté bouteilles, canettes de boissons, emballages plastique, déchets de tous ordres mais dans des quantités moindres que l'an dernier. Cependant, l'abondance de mégots de cigarettes, notamment près de lieux où jouent les enfants, doit tous nous interpeler (voir photo). Nous remercions la municipalité pour les moyens matériels et financiers qu'elle nous accorde, ainsi que pour l'aide du personnel communal.



Réculte de mégots

Si vous souhaitez obtenir des renseignements ou recevoir les informations en provenance du Chaudron, envoyez un message à « le-chaudron-st-pierre@orange.fr ».

LES TROIS DÉS

Le 15 mai 2025, pour les 20 ans du club, nos petites mains ont réalisé un patchwork qui couvre les murs de la salle des galets et un autre en octobre qui recouvre la planche de la cheminée.

Nous souhaiterions accueillir de nouvelles adhérentes même débutantes. Nous sommes là pour les initier au tricot, patchwork, point compté, couture. Nous nous réunissons tous les jeudis de 13h30 à 17h salle des galets.



Membres de l'asso des 3 Dés



Patchwork.jpg

Salle des Galets
duboc-brigitte@bbox.fr
06 50 51 06 47

Nous participons au marché de Noël pour vendre nos travaux et en début d'année nous commençons les petits cadeaux pour le repas des aînés du 8 mai.

Notre après-midi se termine par un goûter.

Bonne et heureuse année à tous

*La Présidente,
Brigitte Duboc*

CLUB NAUTIQUE ET GYMNIQUE



Concours de pêche



Concours de pêche

Encore une nouvelle saison qui s'achève, avec de beaux souvenirs en mer et sur les rochers, malgré un été qui n'a pas été exceptionnel au niveau de la météo.

En aout, le concours de pêche à pied a encore rencontré un vif succès avec 68 inscrits malgré une pollution de l'eau. Ce qui a obligé petits et grands à remettre à l'eau l'ensemble de leur pêche. L'ensemble des participants a pu recevoir de nombreuses récompenses offertes notamment par la commune, les commerces Saint-Pierrais, mais également les commerces alentours.

La cotisation annuelle est toujours fixée à 65€ pour pouvoir utiliser le treuil, les voiliers et les kayaks.

L'assemblée générale se tiendra au début de cette année pour organiser cette nouvelle saison 2026.

Toute l'équipe du CNG vous souhaite une bonne et heureuse année, et vous donne rendez-vous la saison prochaine.

Bureau : Président : Florent Aubert
Vice-président : Pascal Pasquier
Trésorier : Benoit Lavault
Secrétaire : Luc David

F.AUBERT

CLUB NAUTIQUE ET GYMNIQUE
Mail : cng76540@gmail.com
Téléphone : 06 37 19 91 97

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT PIERRE EN PORT

Nous allons vous rappeler notre année 2025.

Le bureau de notre association compose comme suit :

- Président d'honneur : Emmanuel FAVEY, maire
- Président : Raymond PASQUIER
- Trésorier : Jean-François CHAUSSON
- Secrétaire : Jean-Paul BRIET

Le 8 mai : cérémonie au monument aux morts avec les porte-drapeaux et dépôt de gerbe.



8 mai



Vin d'honneur du 8 mai

Le 14 juillet : cérémonie au monument aux morts avec les porte-drapeaux et dépôt de gerbe.

Le 28 septembre, nous avons organisé un loto qui s'est avéré décevant, seulement une cinquantaine de participants était présente dans la salle.

Le 11 novembre : cérémonie au monument aux morts, suivi de notre repas annuel à la salle des Pommiers pour les membres de l'association.

Le 5 décembre, à Ancrétteville sur Mer, la cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie ainsi que les combats du Maroc et de la Tunisie.



11 novembre

Le Bleuets de France, le centenaire

Par sa violence et sa durée, la première guerre mondiale est dévastatrice. Elle fait 10 millions de morts et plus de 20 millions de blessés en Europe, dont certains, lourdement handicapés, ne peuvent plus travailler. Dès lors une mobilisation citoyenne se met en place en faveur d'une reconstruction matérielle, économique, et surtout humaine.



En 1925, Charlotte MALLETERRE, fille du commandant de l'hôtel national des invalides et Suzanne LEENHARDT, infirmière major, créent un atelier à l'institution national des Invalides (INI). Les pensionnaires y confectionnent des bleuets en tissu qu'ils vendent sur la voie publique, un moyen de leur fournir une occupation et une source de revenus.

Le bleuets est le symbole choisi pour illustrer la solidarité envers le monde combattant pour plusieurs raisons. Il rappelle l'uniforme bleu horizon que les jeunes recrues, les "bleuets" portaient en rejoignant leurs aînés, les "poilus" sur les champs de bataille. Le bleuets est reconnu comme la fleur française du souvenir, celle qui poussait avec le coquelicot, dans la boue des tranchées, seule note colorées dans un paysage dévasté. Enfin le bleu est également une des couleurs de la nation française, première couleur du drapeau tricolore.

Le bureau, tous les anciens combattants et adhérents vous souhaitent une heureuse année 2026 et une bonne santé.

Le Président, Raymond PASQUIER

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANT DE SAINT-PIERRE-EN-PORT
Mail : raymond.pasquier@orange.fr
Téléphone : 02 35 27 41 95



11 novembre



11 novembre

ENTENTE SAINT PIERRAISE DE PÉTANQUE

L'année 2025 s'achève, les joueurs, dont le nombre reste stable, continuent à faire connaître la commune de SAINT PIERRE EN PORT (76) lors de nombreux événements, au delà des limites du département.

Les joueurs licenciés ont participé aux qualifications pour différents championnats avec des résultats mitigés :

- Tir de précision : un joueur qualifié pour le championnat masculin du comité le dimanche 23 février 2025 au boulodrome de Saint Pierre les Elbeuf.
- Triplette seniors promotion : une équipe est qualifiée pour la finale Régionale le lundi 9 juin 2025 à Mondeville (14)
- Triplette masculin : trois équipes qualifiées pour le championnat de Seine-Maritime à Incheville le 04 mai 2025, une triplette a atteint les 8^{èmes} de finales.
- Doublette masculin : une équipe qualifiée pour le championnat de Seine-Maritime à Sotteville les Rouen, le dimanche 18 mai 2025

Le club a participé aux coupes de France et de Seine-Maritime

- En coupe de France l'équipe fait partie des 6 qualifiées pour le département de la Seine-Maritime accédant ainsi, pour la première fois dans l'histoire du club, au niveau National. Lors du 2^{ème} tour de zone (soit un 128^{ème} de finale) elle a défié l'équipe de Gargenville (78) le dimanche 16 novembre 2025, où malheureusement les joueurs de Saint Pierre en Port se sont inclinés.
- En coupe de Seine-Maritime, cinq équipes engagées, deux ont perdu dès le premier tour, parmi les trois qualifiées pour le second tour, une seule a continué la compétition et elle s'est inclinée en 8^{ème} de finale.

Pour le championnat régional féminin les joueuses n'ont pu se maintenir malgré des prestations honorables, il a manqué quelques féminines.

Dans le championnat des clubs (CDC), une seule des deux équipes engagées en 1^{ère} division a pu préserver sa place. Les équipes engagées en 3^{ème} division se sont très bien comportées l'une a fini à la deuxième place et l'autre est première de son groupe accédant ainsi à la 2^{ème} division.

Les deux équipes engagées dans le championnat des clubs vétérans ont connu des fortunes diverses, l'une termine en milieu de tableau mais la seconde a fini à la première place sans perdre une seule rencontre. Elle accède ainsi à la 1^{ère} division où les rencontres se déroulent au niveau départemental.

Lors des phases finales du championnat des clubs vétérans le mardi 30 septembre 2025 à Cany Barville, l'entente saint pierraise de pétanque a été sacrée championne de Seine-Maritime.

Il faut que les joueurs et joueuses continuent à représenter le club dans ces différents championnats, le but est d'atteindre le niveau supérieur, sans oublier que l'essentiel s'est le respect de ses engagements.

Les joueurs de l'entente saint pierraise de pétanque ont participé à diverses compétitions :

- à Saint Pierre les Elbeuf, le 31 janvier 2025, une équipe fait parti des finalistes lors du départemental vétérans
- à Saint Pierre les Elbeuf, lors du prix départemental de la ville de Notre Dame de Gravenchon le 14 septembre 2024, une équipe a atteint les 8^{èmes} de finales
- à Amiens (80), les 27 et 28 septembre 2025 lors du 34^{ème} National, une équipe s'est inclinée en 16^{ème} de finale dans le concours principale et une seconde est sortie victorieuse du concours secondaire.

Ils ont représenté le club en Seine-Maritime à :

- Canteleu, Rouen, Barentin, Bihorel, Pavilly, Grainville la Teinturière, Saint Valéry en Caux, Yvetot, Cany Barville, Notre Dame de Gravenchon, Neufchâtel en Bray, Mont Gaillard, Sotteville les Rouen, Blangy et Aumale,

et hors département à :

- Amiens (80), Serquigny et Louviers (27).

En 2025, le prix de la ville de Saint Pierre en Port un connu un faux départ mais pour 2026, la date est arrêtée : le dimanche 31 mai.

Annulé en 2024, l'entente saint pierraise de pétanque a participé à l'organisation du concours de pétanque « ouvert à tous » au profit de l'association « Pour le sourire de Charline et Honorine » le 23 août 2025. Nous vous donnons rendez-vous en 2026.

Le club est ouvert tous les mardis et les samedis afin de vous accueillir à partir de 14 heures, sauf en cas de manifestations exceptionnelles – (championnats et qualifications réservés aux licenciés – concours internes...). Venez taquiner le cochonnet, la pétanque est un sport complet accessible à tous, quelque soit votre âge ou votre niveau, si vous souhaitez des renseignements nous sommes là, n'hésitez pas

L'entente organise tous les ans un vide grenier (le 15 août) et un loto (fin octobre). Ces informations sont disponibles dans la presse locale, sur panneau-Pocket et sur notre page Facebook (Entente St Pierraise de Pétanque).

Les membres de L'Entente Saint Pierraise de Pétanque vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026 et à bientôt sur les terrains.

Les membres du bureau de l'entente

ENTENTE SAINT-PIERRAISE DE PÉTANQUE : anthonybizet@gmail.com

Téléphone (Jean-Marc Thibaux, secrétaire) : 06 17 61 16 43



Coupe seine-maritime, l'équipe éliminée en 16^{ème} de finale



L'équipe de la coupe de France



L'équipe vétérans championne de Seine-maritime

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS SAINT PIERRAIS



Printemps des artisans

L'année 2025 a une fois encore été marquée par le dynamisme et la diversité des actions menées par l'association. Entre événements culturels, manifestations conviviales et initiatives solidaires, les bénévoles se sont mobilisés tout au long de l'année pour proposer des rendez-vous appréciés du public, malgré parfois des conditions météorologiques difficiles.

Une fin 2024 solidaire mais contrariée par la météo



Soirée Téléthon

En clôture de l'année 2024, le 7 décembre, l'association organisait une soirée théâtre au profit du Téléthon.

Malheureusement, une violente tempête mêlant vent et pluie a limité la fréquentation, avec peu de spectateurs présents. Malgré tout, la représentation a pu avoir lieu, et la générosité du public présent a permis de maintenir la contribution de l'association à cette grande cause nationale.

Un printemps créatif et ensoleillé

Le 23 mars 2025, l'association a lancé la saison avec la troisième édition du « Printemps des Artisans d'art », rassemblant 20 exposants, artistes et créateurs. Cette journée conviviale a rencontré un beau succès, attirant un public nombreux venu découvrir le savoir-faire artisanal de la région dans une ambiance chaleureuse.

La Foire à tout du 4 mai : un grand succès populaire



Foire à tout

Quelques semaines plus tard, le 4 mai 2025, la traditionnelle Foire à tout a animé le village.

Malgré un vent persistant, l'événement a rassemblé 42 exposants et accueilli près de 1000 visiteurs.

Une très belle participation, signe de l'attachement du public à ce rendez-vous incontournable du printemps.

Un 25e Salon Minéraux et Fossiles mémorable

Les 13 et 14 septembre 2025, nous avons célébré le 25e anniversaire du Salon Minéraux et Fossiles, un événement phare pour l'association.



Cette édition a réuni 20 exposants, parmi lesquels un artisan lapidaire qui a proposé des démonstrations de polissage de pierres très appréciées du public.

Plus de 500 visiteurs ont franchi les portes du salon au cours du week-end, confirmant le succès et la longévité de cette manifestation emblématique.

Un engagement associatif toujours fort

Grâce à l'investissement constant des bénévoles, à la fidélité du public et à l'aide de la municipalité, nous continuons d'animer la vie locale avec passion.

L'association prépare déjà son programme 2026, avec la volonté de poursuivre dans la même dynamique : allier culture, artisanat et convivialité au service du lien social.

Michèle, Présidente de l'ACLSP

CULTURE ET LOISIRS ST-PIERRAIS :

michele-monnier@bbox.fr

LA MAISON DES CROYANCES ET TRADITIONS CAUCHOISES



La Maison des croyances et traditions Cauchoises continue de promouvoir son activité muséale et ouvre ses portes d'avril à septembre chaque année.

Le public Saint-Pierrais, voisins, estivants et touristes d'ailleurs, sont invités à découvrir les traditions, superstitions et vie d'autrefois, à travers une visite insolite d'un ancien presbytère devenu lieu de mémoire, d'histoires et de partage, grâce aux bénévoles de l'association et avec le soutien de la municipalité, l'Office de Tourisme, le Département et d'autres partenaires.

En 2025, nous avons eu la chance de proposer la mise en vente de produits Normands avec MOVI, affiches, cartes, magnets, etc. fabriqués tout près et toujours le miel, le nougat et le pain d'épices de Cyril Leplay de Sassetot-le-Mauconduit. Nous avons accueilli un groupe de Théâtre en cachois « Les Matrimoine » de l'espace Arc en ciel de Bolbec et aussi nos amis musiciens « les Kiksé » pour lancer notre saison. Elle s'est clôturée aussi en musique avec le groupe Fécampois « Confort Moderne » et la présence du Knarr de Jean-Marc Lecomte, pour la fête des Normands.



Des visites de groupes ont eu lieu pour le grand plaisir des visiteurs mais aussi les concours de Boules Cauchoises, la chasse aux œufs avec le soutien des parents d'élèves de l'école des Embruns, les jeux du 14 juillet et le succès du Marché artisanal qui sera renouvelé. Nous remercions également tous les artistes de nos expositions mensuelles.



Jeux de boules cauchoises



Les Matrimoine



Concours boules cauchoises avril 2025



Fête des Normands 2025

L'ouverture de la saison 2026 aura lieu exceptionnellement cette année le samedi 28 mars, et nous proposerons également le Marché artisanal, les concours de boules et toujours les expositions temporaires ; ainsi que des visites guidées. Nous participerons aux Rendez-vous « Plein -air » avec l'Office de Tourisme.

L'association de la Maison des Croyances remercie vivement la municipalité et son Maire, Emmanuel Favey, pour leur soutien et collaboration à la pérennité de ce lieu emblématique Saint-Pierrais. Toutes les bonnes volontés sont toujours les bienvenues pour nous aider à faire vivre ce lieu.

Les bénévoles de la Maison des Croyances et Traditions Cauchoises vous souhaitent une très belle année 2026.

La MDCTC sera ouverte de fin mars à fin septembre, tous les weekend de 15 à 18 heures.

MAISON DES CROYANCES ET TRADITIONS CAUCHOISES :
18 rue de la Mairie
76540 Saint Pierre en Port
02 27 30 46 04
Maisondescroyances@yahoo.fr

SAINT PIERRE ANIMATIONS

C'est avec le même plaisir que je vous rappelle les manifestations organisées par notre association.

Une année de plus, durant laquelle, nous avons continué à faire vivre Saint Pierre Animations.

Le dimanche 22 juin, nous avons organisé, sur le stade, notre vide-greniers. Il a réuni une cinquantaine d'exposants.

Notre exposition de peinture du 12 au 15 juillet, dans la salle des Galets, a été réussie, plusieurs peintres de la région sont venus exposer.

Le 17 août à la place de la fête de la moisson, nous avons organisé un marché artisanal et du terroir qui a connu un beau succès.

Les 11 et 12 octobre, nous avons organisé notre salon de peinture et d'artisanat d'automne, celui-ci a été visité par bon nombre de Saint Pierrais et de personnes séjournant au camping.

Le 14 décembre, nous organisons le marché de Noël, dans la salle des Pommiers, plus de 20 exposants se sont inscrits.

Je termine cette rétrospective en remerciant très fort, toutes les personnes bénévoles qui d'une manière ou d'une autre, nous ont aidé tout au long de l'année écoulée.

Tous les membres de l'association vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2026.

Jean-Paul BRIET
Président de Saint Pierre Animations

SAINT-PIERRE ANIMATIONS :
jp.andree.b@orange.fr



Marché Noël 2024



Marché été 2025



Marché été 2025



Salon de peinture

TENNIS CLUB

Bilan de la Saison 2025 au Club de Tennis Saint-Pierrais

Le Club de Tennis Saint-Pierrais a clôturé sa saison estivale à la fin du mois d'août 2025.

Cette année nous avons fait le choix d'essayer de rendre le tennis encore plus facilement accessible à tous les enfants de Saint-Pierre.



Pour cela nous avons bien sûr repris nos objectifs de l'année dernière :

1. Initiation au tennis pour certains enfants débutants, ou **perfectionnement** pour d'autres, par la mise en place de **programmes spécifiques** et adaptés le plus possible à l'âge (de 5 à 14 ans cette année) et au niveau de chacun : cours dispensés par une **monitrice diplômée** Marie, ces cours mêlant habilement technique et pratique au travers d'exercices très ludiques et de jeux, mais aussi de petits matchs pour certains.

2. Accessibilité des équipements et infrastructures. L'accès au terrain municipal nous permet d'offrir un environnement de qualité. En partenariat avec la mairie, nous assurons l'entretien du terrain, l'achat de matériel pédagogique, ainsi que des stages pendant les vacances. Le club peut aussi prêter du matériel. Nous facilitons également les inscriptions en ligne via Helloasso et BallesJaunes.

3. Promotion des valeurs éducatives et sociales. Le tennis véhicule des valeurs importantes telles que le respect, la discipline et l'esprit d'équipe (beaucoup des jeux proposés se font en équipe). En favorisant cette pratique, nous contribuons au développement personnel des enfants et encourageons un mode de vie sain et actif.

4. Intégration dans la vie associative locale. Le club est un lieu de rencontre pour les familles de Saint-Pierre et les vacanciers, renforçant ainsi la cohésion sociale et le lien entre les différentes communautés du village, notamment l'été.



Cette saison a été marquée par une innovation sur le plan des adhésions des enfants de Saint Pierre, puisque nous avons choisi de la faire gratuite pour tous les enfants ayant des parents ou des grands-parents vivant à l'année à Saint Pierre en Port, notre choix ayant aussi été de réduire de moitié le prix d'un stage à partir du troisième (soit 10€ la semaine).

Malgré une météo capricieuse, Marie a assuré une semaine de stage durant les vacances de Pâques, et six semaines de cours en juillet et août.

Nous avons aussi proposé trois demi-journées de porte ouverte (une à Pâques et deux cet été), mais elles n'ont malheureusement pas eu beaucoup de succès...

Un goûter de fin d'été a été proposé au dernier jour de stage en août, ouvert à tous, joueur ou non, et nous avons passé un bon moment !

N'oublions surtout pas que grâce à la mairie, une table de ping pong en dur est venue compléter en cette fin de vacances tous les équipements sportifs déjà en place. Les enfants ont bien pu en profiter...



Cet été nous avons donc pu constater une hausse des inscriptions d'enfants de Saint Pierre, avec de très bons jeunes joueurs, très motivés !

Au cours des mois de juillet-août nous avons pu accueillir 108 enfants durant les stages (60 enfants ont pris leur adhésion, certains participant à plusieurs semaines), chiffres en hausse depuis l'année dernière.



En ce qui concerne les adhésions des adultes dont le prix n'a pas changé depuis plusieurs années (40€ pour l'année), le nombre reste très stationnaire...

Cette année a aussi vu une mise à disposition pour le camping de créneaux horaires, ceci afin que les gérants puissent les proposer à leur clientèle.

Assemblée Générale et Projets Futurs

L'Assemblée Générale, qui s'est tenue mi-août, a permis de dresser le bilan et d'évoquer les points positifs et ceux à travailler. Nous regrettons la faible participation des membres ou autres personnes intéressées à cette AG, car nous aimerions avoir plus de réflexions, idées, propositions pour créer et développer de nouveaux projets notamment ceux soulignant l'importance de la vie associative, et le développement du sport pour les jeunes Saint-Pierrais. La participation des membres est essentielle pour façonner l'avenir du club et l'adapter au mieux aux besoins du village.

Pour plus d'informations sur le TennisClubSaintPierrais, vous pouvez nous joindre à l'adresse **[**tenniscub.saintpierrais@gmail.com**](mailto:tenniscub.saintpierrais@gmail.com)** en nous donnant vos coordonnées et nous vous recontacterons pour vous donner les informations que vous souhaitez. Vous pouvez aussi aller sur notre page d'information : **<https://ballejaune.com/club/SaintPierre>**,

Surtout n'hésitez pas ! Nous vous espérons toujours plus nombreux pour une belle année de tennis.

À très bientôt,

L'équipe du Bureau du Tennis Club Saint-Pierrais

LE CLUB DES GALETS

Nous aimons nous rassembler et nous amuser autour de parties de cartes, scrabble, rummikub, triomino etc. C'est le plaisir de se retrouver et partager de bons moments.

A 16 heures c'est la pause goûter ou fête d'anniversaire. Il nous arrive d'improviser une soirée pizza à la demande générale.

Nous avons 2 nouvelles recrues. Venez nous rejoindre si vous aimez les jeux c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Comme les années précédentes nous avons fêté le printemps dans la cour de la maison des croyances avec un petit marché d'artisans, vente et don de plantes et les supers héros de la SNSM.



Fête du printemps



Fête du hareng

Nous avons organisé une vente de harengs grillés et marinés à la salle des galets, avec les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2026.

Les adhérents du club des galets remercient la municipalité et les agents communaux pour leur soutien envers le club.

Le Président, Pascal FOURNIER

LES GALETS :
clubdesgalets@gmail.com



L'ENTENTE DU LITTORAL



L'entente du littoral : nous tenons à remercier

Les trois communes pour le prêt et l'entretien des installations sportive. Les clubs continuent leurs aventures ensemble.

Pour la catégories U10, U11, les petits monstres s'épanouissent le mercredi soir de 17h00 à 18h00 à l'entraînement et le samedi matin des 9h00 pour les rencontres qui se terminent par un goûter après l'effort.

L'équipe matin est toujours présente le vendredi soir à 19h00 pour l'entraînement et le dimanche matin des 9h00 et jusqu'à tard dans la matinée pour le réconfort d'après match.

Les vétérans, une bande de copains qui retourne en enfance dès qu'ils rentrent sur le terrain pour se retrouver le vendredi soir et le dimanche matin pour se défouler et apprécier la troisième mi temps autour du verre de la victoire...

Nous sommes un club très familial autant dans les victoires que dans les défaites.

L'entente du littoral remercie, les coaches, les membres des bureaux, les sponsors, les supporters, les bénévoles et les trois communes.

E.S.M.S.P : jeromelerondel@gmail.com



Ouverte à tous — croyants, incroyants ou en recherche —, notre paroisse vit grâce aux paroissiens dévoués qui proposent des accompagnements (baptême, mariage, funérailles, etc.), des groupes de prière (Rosaire) et de réflexion (échanges autour de la Parole de Dieu), des activités pour les enfants ("caté-vacances"), des mouvements ou des engagements pour tous les âges (professionnels de la santé, équipe solidarité, etc.), ainsi que des rencontres conviviales comme celle du partage de la galette des Rois.

Une Église vivante où chacun peut trouver sa place, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Ma profonde communion avec chacune et chacun d'entre vous,

Père Marc Prevel

Coordonnées du presbytère / secrétariat :

Adresse : 8, rue Dom Lecrocq – 76540 Valmont

Tél. : 02 35 29 81 38 – Mail : paroisse.stbenoit@wanadoo.fr

Horaires du secrétariat :

- Lundi et vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30

- Mercredi : 8h30-12h (après-midi en permanence téléphonique)

Permanences du curé pour une écoute, une demande de baptême, confession, etc. :

- Samedi de 10h à 12h au presbytère (3^{ème} samedi du mois : permanence du diacre)

Messes dominicales :

- Samedi à 18h (18h30 en été) — église Saint-Nicolas, Valmont

- Dimanche à 10h30 — Sassetot-le-Mauconduit

(de la Pentecôte à la Toussaint à Saint-Pierre-en-Port)

Messes en semaine :

- Jeudi à 18h30 — église Saint-Nicolas, Valmont

- Une fois par semaine à 9h30 dans une autre commune de la paroisse

Pour rester informé :

- Le journal Plein Vent distribué chaque trimestre dans votre boîte aux lettres

- Le site internet : <https://saintbenoitdugrandcaux.wordpress.com>

- La page facebook :

Paroisse Saint Benoît du Grand Caux – 76540 Valmont

- Le compte instagram : [saintbenoit76540](https://www.instagram.com/saintbenoit76540)

La Paroisse catholique Saint-Benoît du Grand Caux réunit 22 clochers : Ancretteville-sur-Mer, Angerville-la-Martel, Colleville, Contremoulins, Écretteville-sur-Mer, Életot, Ganzeville, Gerponville, Limpiville, Riville, Sainte-Hélène-Bondeville, Saint-Pierre-en-Port, Sassetot-le-Mauconduit, Senneville-sur-Fécamp, Sorquainville, Thérouldeville, Theuville-aux-Maillots, Thiergeville, Thiétreville, Toussaint, Valmont, Ypreville-Biville. S'ajoutent la chapelle des Petites Dalles et l'abbaye Notre-Dame du Pré à Valmont.

Vinifolies

Votre caviste à Valmont
vous propose...



- Un large choix de vins et de boissons, des conseils et un accompagnement pour vos événements
- Des coffrets et paniers garnis
- La location de matériel sur demande (tireuse à bière, barnum, verres...)

Boutique : 20 Place du docteur Greverie • 76540 Valmont

Tél. : 06 66 81 51 52 • Email : emilie@vinifolies.fr

Commande en ligne sur www.vinifolies.fr



Ils sont nés :

le 30 avril : CRAQUELIN Lyana
le 24 mai : DESOMBRE Gabriel

**« Toutes nos félicitations
aux heureux parents »**

Ils se sont unis par le mariage :

le 03 mai :
SCELLIER Antoine et FORESTIER Clara
le 20 juin :
AUBRY Sylvain et DECAENS Marine
le 23 août :
FOURNIER Jérémy et BOUVERNE Samantha

« Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés »

Ils nous ont quittés :

le 27 janvier : DOUTRELEAU Betty
le 29 janvier : BRETTEVILLE Elisabeth
le 16 février : CHOQUET Marleine
le 27 février : CAPRON Jean-Claude
le 25 avril : FENEULLE Odile
le 06 mai : LOCOGE Monique
le 26 mai : DÉHAIS Agnès
le 30 juin : HERMAY Claude
le 18 juillet : BLAISE Jean-Pierre
le 11 novembre : MUGUET Lyne

« Toutes nos condoléances aux familles »



**21 quai de la Vicomté
76400 Fécamp**

**contact@mgnautic.fr
02 35 28 30 34**



Neuf & Rénovation

Depuis 1999 déjà !



Nous n'utilisons que des matériaux de qualité avec des fournisseurs renommés

**DEVIS &
CONSEILS
GRATUIT !**



MAÇONNERIE



AGRANDISSEMENT
DE MAISON



MENUISERIE



TOITURE



15, Rue de la Linerie - 76540 VALMONT

02 35 10 58 37 / sarl.leplay@orange.fr / www.leplaysarl.fr

TAXIS FROMAGER

**SASSETOT LE MAUCONDUIT
ST MARTIN AUX BUNEAUX
OURVILLE EN CAUX - FECAMP - VALMONT**

06.64.91.21.31

5 TAXIS - TOUTES DISTANCES

VALMONT AUTOS

DAVID GEFFROY



- ♦ véhicules neufs
- ♦ véhicules occasions
- ♦ mécanique
- ♦ carrosserie
- ♦ station Total



DACIA

02 35 29 81 96

COUVREUR - ZINGUEUR

FAUVEL

ALEXANDRE

📍 347 Rue du Nord 76540 SAINT-PIERRE-EN-PORT

☎ 02 35 27 16 57 - 02 35 10 02 75

✉ fauvelalexandre@orange.fr



Ent. RENAULT Joseph

Menuiserie Générale

Isolation – Placo – Fenêtres – Portes –
Terrasses – Cuisines – Parquets

Devis gratuit

07.66.83.49.94

ANGERVILLE LA MARTEL

<https://entrenaultjoseph.wixsite.com/my-site>



SARL ISAAC-SALENNE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

TV - Hifi - Électroménager - Antenne

25, rue J. Crochemore
76540 VALMONT

☎ 02.35.29.14.18

isaac.salenne@wanadoo.fr



Vente et réparation matériel motoculture
et agricole.



 Husqvarna

 Kubota

 STIHL®

ZA LA PLAINE DU BUC 76540 THIETREVILLE

Tél. 02.35.27.72.03

www.auber-motoculture.fr

27 Impasse de la Bideaudrie 76190 AUZEBOSC

Tél. 02.35.56.96.16

www.auber-motoculture.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026

JANVIER

- 10 : Galette organisée par Le Chaudron
- 17 : Galette organisée par Saint Pierre Animations
- 30 : Vœux de la Municipalité salle des Pommiers
- 31 : Galette organisée par ESMSP

FÉVRIER

- 21 : Soirée crêpes organisée par Le Chaudron

MARS

- 7 : Soirée carnaval organisé par ESMSP
- 8 : Bourse aux livres organisé par Le Chaudron
- 28 & 29 : Salon de l'Artisanat organisé par Culture et Loisirs
- 28 : Ouverture organisé par La Maison des Croyances

AVRIL

- 18 : Soirée cabaret organisée par Le Chaudron
- 19 : Concours de Boules Cauchoises organisée par La Maison des Croyances
- 25 : Nettoyage de printemps organisée par Le Chaudron

MAI

- 2 : Fête du printemps organisée par Les Galets
- 2 & 3 : Foire à Tout organisée par Culture et Loisirs
- 8 mai : Repas des aînés organisée par La Municipalité
- 8 mai : Tournoi de foot des enfants organisée par ESMSP
- 23 : Fête des voisins organisée par Le Chaudron
- 31 : Prix de la ville de pétanque organisée par St Pierraise de Pétanque

JUIN

- 6 : Soirée cochon grillé organisée par ESMSP
- 7 : Prix de la ville de pétanque organisée par St Pierraise de Pétanque
- 7 : Marché du Terroir organisée par Maison des Croyances
- 13 : Concert organisée par Le Chaudron
- 21 : Vide Grenier organisée par Saint Pierre Animations
- 28 : Concours de Boules Cauchoises organisée par Maison des Croyances
- 30 : Barbecue organisée par Les Galets

JUILLET

- 4 : Porte ouverte organisée - Tennis Club
- 5 : Vide grenier - Le Chaudron
- 11 : Visite guidée du village - Le Chaudron
- 11 au 15 : Exposition - Saint Pierre Animations
- 19 : Tournoi de foot adultes - ESMSP
- 21 : Retraite aux flambeaux - Le Chaudron
- 25 : Fête de l'été organisée - Le Chaudron
- 25 : Feu d'artifice - Municipalité
- 31 : Goûter & porte ouverte - Tennis Club
- 31 : Assemblée Générale - Tennis Club
- Stage de tennis le matin tout le mois
- Atelier Poterie - Le Chaudron

AOÛT

- 9 : Marché d'été - Saint Pierre Animations
- 12 : Marionnettes - Le Chaudron
- 15 : Visite guidée du village - Le Chaudron
- 15 : Vide grenier - St Pierraise de Pétanque
- 21 : Goûter fin de saison - Tennis Club
- Stage de tennis le matin tout le mois
- Atelier Poterie - Le Chaudron

SEPTEMBRE

- 12 & 13 : Salon Minéraux Fossiles organisé par Culture et Loisirs
- 13 : Concours de Boules Cauchoises organisé par Maison des Croyances
- 26 & 27 : Loto organisé par Anciens Combattants

OCTOBRE

- 3 & 4 : Soirée octobre rose organisé par ESMSP
- 11 : Bourse aux vinyles organisé par Le Chaudron
- 17 & 18 : Salon de Peinture organisé par Saint Pierre Animations
- 25 : Loto organisé par St Pierraise de Pétanque

NOVEMBRE

- 14 : Fête du hareng organisé par Les Galets
- 21 : Repas de fin d'année organisé par Saint Pierre Animations
- 21 : Repas de fin d'année organisé par St Pierraise de Pétanque
- 28 : Beaujolais nouveau organisé par Le Chaudron

DECEMBRE

- 5 & 6 : Téléthon organisé par Culture et Loisirs
- 13 : Marché de Noël organisé par Saint Pierre Animations
- 12 : Noël des enfants organisé par ESMSP



PARTN-E.R
ELEC. RESEAUX

WEASCOM